

Plateau Picard

infos

n°105

Journal d'informations de la Communauté de Communes du Plateau Picard • Octobre-Novembre-Décembre 2018

Airion
Angivillers
Avrechy
Brunvillers-la-Motte
Bulles
Catillon-Fumechon
Cernoy
Coivrel
Courcelles-Épayelles
Cressonsacq
Crèvecœur-le-Petit
Cuignières
Domfront
Dompierre
Erquinvillers
Essuiles-Saint-Rimault
Ferrières
Fournival
Gannes
Godenvillers
Grandvillers-aux-Bois
La Neuville-Roy
Le Frestoy-Vaux
Le Mesnil-sur-Bulles
Le Plessier-sur-Bulles
Le Plessier-sur-Saint-Just
Le Ployron
Léglantiers
Lieuville
Maignelay-Montigny
Ménéville
Méry-la-Bataille
Montgerain
Montiers
Moyenneville
Noroy
Nourard-le-Franc
Plainval
Pronleroy
Quinquempoix
Ravenel
Rouvillers
Royaucourt
Sains-Morainvillers
Saint-Just-en-Chaussée
Saint-Martin-aux-Bois
Saint-Rémy-en-l'Eau
Tricot
Valescourt
Wacquemoulin
Wavignies
Welles-Perennes



Un territoire riche en découvertes !

Tourisme p.2 et 3



Le Plateau Picard s'investit dans l'attractivité du territoire

Affaires sociales p. 4 et 5




Les différents modes d'accueil

Finances p.6



Les soutiens financiers 2018

Assainissement p. 7



Quel type d'assainissement sur votre commune ?

Déchets ménagers p. 8 et 9



Gardiens de déchetterie L'accès des professionnels

Revue de Plateau p.10



Sortir en octobre

Culture p.11



Vibrez au son du Jazz

Mobilité p. 12



Coup de pouce solidaire

Plateau Picard
Communauté de Communes

Édito



Qui dit tourisme, dit développement économique

C'est ce regard que je porte, en tant que Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard, sur le transfert de cette compétence.

En nous appuyant sur les richesses de nos 52 communes, liées à l'architecture, l'histoire, l'environnement ou la culture, nous mettons en place une véritable stratégie de développement économique qui passe aussi par une politique de soutien et d'accompagnement aux petites et grandes entreprises. C'est pourquoi, le Plateau Picard a voté un fonds de soutien au Tourisme de 30 000 € en 2018 pour accompagner les initiatives des hébergeurs du territoire.

La promotion de notre territoire favorisera l'emploi et associera l'ensemble des partenaires locaux tels que les industries, les producteurs, les commerçants et artisans, les responsables d'hébergement... car le tourisme est également synonyme de lien entre les hommes, de lien entre les communes pour que chacun puisse récolter les fruits de son développement.

Frans Desmedt

Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard

Économie et tourisme

Le Plateau Picard

Comme le prévoit la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la compétence tourisme a été transférée aux Communautés de Communes. Une nouvelle étape pour le développement de l'attractivité de notre territoire.

Le Plateau Picard n'a pas attendu ce transfert pour prendre conscience des richesses touristiques (historique, culturelle et environnementale) du territoire.

Autour de la bataille du Matz: un exemple de réalisations

La maison d'accueil du circuit des chars et de la bataille du Matz inaugurée en 2013 à Courcelles-Epayelles

L'aire d'accueil pour les camping-cars installée également à Courcelles-Epayelles à proximité du musée.

Des circuits de randonnées qui ont pour objectifs d'associer l'Histoire avec le développement économique du territoire

Hébergement:

Le Plateau picard mise sur les gîtes et chambres d'hôtes

Actuellement, le Plateau Picard rencontre tous les hébergeurs afin de mieux les connaître, de mieux les promouvoir et de mieux soutenir leurs initiatives.

Le Plateau Picard compte une vingtaine de propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, pour la plupart référencés sur Booking, Abritel ou encore TripAdvisor. Souvent mal connue par ses

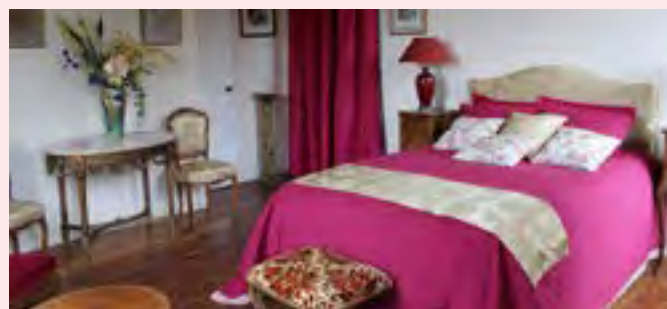
habitants, l'offre est très diversifiée sur le territoire, du gîte à la chambre d'hôte de charme avec piscine, à l'hébergement insolite ou tourisme d'affaires. En effet, le Plateau Picard

est idéalement situé entre le Nord et l'Ile-de-France puisque des professionnels, d'autres régions ou pays, y résident durant leur séjour d'affaires, comme au Gîte du Haras par exemple.

Interviews



Françoise Dupré a ouvert depuis plus d'un an à Airion des gîtes, dans une charmante maison de caractère, dans un cadre verdoyant et reposant. "La majorité des locataires sont des professionnels, surtout dans le domaine des travaux publics. Ils peuvent loger entre 2 à 4 semaines. Ils ap-



précient la proximité avec les grandes villes, et la fluidité de la circulation pour se rendre sur leur chantier! C'est une expérience très positive, j'ai su m'adapter aux demandes des entreprises en ouvrant toute une partie de ma maison permettant d'accueillir 5 personnes. Les touristes de loisirs qui représentent environ

30 % de ma clientèle, viennent surtout parce qu'ils ont des attaches sur le secteur. Ils en profitent pour redécouvrir la région et sont toujours agréablement surpris des richesses patrimoniales de notre région".

LE GÎTE DU HARAS, 18 Haras de Fitz James, à Airion.
Tel : 06 74 53 04 53

s'investit dans l'attractivité du territoire

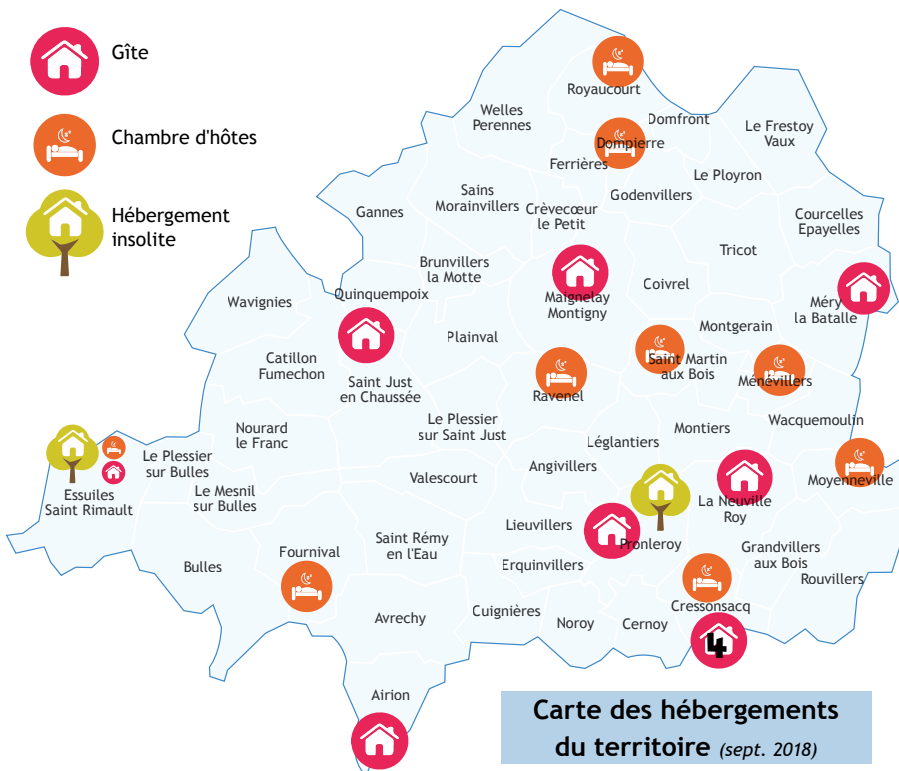
Soutenir l'économie locale

Entreprises, commerçants, artisans et industriels sont présents en grand nombre sur le territoire. En augmentant l'attractivité touristique sur le territoire le Plateau Picard développe un partenariat gagnant pour tous !

Le Plateau Picard, c'est:

-  **+ de 520 artisans et commerçants inscrits à la CMA et à la CCI**
 -  **+ de 50 industries inscrites CCI**
 -  **+ de 180 sociétés de services inscrits CCI**
- Soit près de 1000 entreprises et + de 2500 emplois**

CMA: Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CCI: Chambre du Commerce et de l'Industrie



Carte des hébergements du territoire (sept. 2018)

L'antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat inaugurée dans nos locaux !



Plusieurs services vous sont proposés :

- le soutien aux jeunes créateurs d'entreprises
- l'accompagnement à la transmission de l'activité professionnelle
- le montage des dispositifs d'aide pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises (Plateforme d'Initiative Locale, aide aux demandeurs d'emploi).

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
Espace de Baynast
140 rue Verte
Le Plessier-sur-Saint-Just.



Valrecoise a 60 ans !

En juin, Frans Desmedt a eu le plaisir de se rendre à un grand rendez-vous économique de notre territoire: les 60 ans de l'entreprise Chimirec Valrecoise à Saint-Just-en-Chaussée !

Une petite entreprise familiale de collecte d'huiles usagées et de 5 employés, elle a évolué et s'est diversifiée vers la collecte de déchets industriels et compte aujourd'hui 90 collaborateurs sur le site.

Félicitations à toute l'équipe dirigeante et à son Président, M. Jean Fixot dont le Groupe familial fait travailler 1200 personnes en France, en Europe et au Canada.



À Pronleroy, Séverine Meresse et son mari ont créé, depuis 2011, 5 logements atypiques qui se cachent dans les bois: cabane perchée, cabane du berger, la cara-love et des tentes suspendues. Les propriétaires mettent tout en œuvre pour que les

hôtes passent un agréable séjour dans le respect de l'environnement et des arbres. « Nos hébergements attirent des couples à la recherche de calme, de tranquillité et d'intimité. Nous avons une majorité d'hôtes qui viennent de l'île de France et des départements du

Nord et du Pas-de-Calais, mais aussi quelques fois des locaux. Comme quoi, il n'y a pas besoin de parcourir des milliers de kilomètres pour s'évader! »

LES NATURELLES INSOLITES,
34 rue des Perrières
à Pronleroy. Tel: 06 24 25 61 87
<http://lesnaturellesinsolites.e-monsite.com>

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil collectif permet à votre enfant de découvrir un nouvel environnement, d'apprendre tranquillement à se séparer de papa et maman, de participer à des animations d'éveil adaptées à son âge, de rencontrer d'autres enfants, de préparer éventuellement son entrée en maternelle et de partager des temps de repas avec d'autres...

Le multi-accueil

Pour un accueil régulier (ou occasionnel) avec ou sans repas, d'une à plusieurs fois par semaine pour les enfants de moins de 4 ans.

La halte-Garderie

Pour un accueil occasionnel, de quelques heures à la demi-journée, pour les enfants de moins de 6 ans



**Vous souhaitez inscrire
votre enfant ?
Faites votre demande sur
le portail famille !**

WWW.PLATEAUPICARD.FR

CLIQUEZ SUR « JE SOUHAITE M'INSCRIRE »

CONTACT

Espace Pierre Guyard

Rue du Tour de ville (près de la place du marché) à Saint-Just-en-Chaussée

● **Ouvert :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

● **Tél. :** 03 44 78 09 06

● **courriel :** petite.enfance@cc-plateaupicard.fr

● **site internet :** www.plateaupicard.fr
rubrique Services à la personne

Les différentes structures du territoire

Lieu	Type d'accueil	Jours d'ouverture	Horaires
Saint-Just-en-Chaussée 12 rue de belleville tel: 03 44 19 17 09	Multi-accueil	du lundi au vendredi	7h 30 à 18h 30
Wavignies Espaces enfants rue de la Hercherie tel: 03 44 50 54 78	Halte-garderie	Mardi	9h à 12 h
Maignelay-Montigny Pôle Petite enfance 3 bis rue François Mitterand Tel: 03 44 51 78 30	Multi-accueil	lundi, Mardi, Jeudi et vendredi	9h à 17h
Lieuvillers Ancienne École maternelle place de l'église tel: 03 44 51 76 98	Halte-garderie	Mercredi	9h à 12h

moins de 6 ans sur le territoire

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Les assistantes maternelles indépendantes

Elles accueillent l'enfant à leur domicile et sont employées directement par la famille après avoir établi un contrat de travail précisant les modalités d'accueil et de rémunération de l'assistante maternelle.

La garde à domicile ou partagée

Il vous est également possible de faire garder votre enfant à votre domicile (ou en garde partagée avec d'autres enfants) avec une professionnelle employée par vos soins (ou conjointement avec d'autres parents).

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

un lieu de ressources pour vous informer

- À qui confier mon enfant?
- Comment établir un contrat de travail?
- Quels sont mes droits et devoirs d'employeur?
- Comment remplir la déclaration, le bulletin de salaire...?

Un lieu d'animation collective

Chaque semaine, les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle ou garde familiale, peuvent participer à des moments de partage et animations avec d'autres enfants, activités sensorielles, ateliers d'éveil et de psychomotricité...

Prenez rendez-vous avec une animatrice relais au 03 44 78 09 06 ou ram@cc-plateaupicard.fr

**Vous avez besoin d'un mode d'accueil?
Faites votre demande sur le portail famille!**

WWW.PLATEAUPICARD.FR

CLIQUEZ SUR « J'AI BESOIN »

À noter également: Les Alsh (accueil de Loisirs sans hébergement)

Pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans, se renseigner auprès de votre regroupement scolaire ou mairie.

Agenda

À quelques mois déjà, le bébé, même s'il n'est pas encore prêt à parler, peut s'exprimer avec ses mains pour montrer quelque chose, faire des mimiques pour exprimer qu'il n'a plus faim... Pour découvrir l'univers du signe avec votre enfant, le Plateau Picard organise un ciné-débat.

Samedi 17 novembre à 10h15

« Comment mieux communiquer avec nos enfants ? » avec l'intervention d'Audrey TOURY précédée d'un court-métrage

Cinéma Jeanne Moreau.

Sur réservation

sur www.plateaupicard.fr

Finances

Les soutiens financiers 2018

La Communauté de Communes subventionne chaque année divers projets et associations en lien avec ses domaines de compétences : culture, action sociale, santé, tourisme, habitat...

Subventions inscrites au budget 2018

Communes



300 000 €

Le Plateau Picard subventionne des travaux d'amélioration des **logements** communaux (200 000 €) et octroient des fonds de concours (100 000 €).

Ces derniers sont attribués par exemple pour sécuriser des chemins piétonniers d'accès à l'école, pour l'acquisition de matériels de cantines, ou des travaux de mise en valeur du patrimoine.

Associations



244 200 €

206 500 € pour favoriser l'emploi (*Mission locale, les Jardins du Plateau Picard...*)

15 400 € pour les associations culturelles *
12 500 € pour les actions sociales dans les collèges
9 800 € pour les associations d'intérêt général, la santé, l'environnement...*

* actions à vocation communautaire

Habitat



90 000 €

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, des subventions sont également attribuées aux particuliers.

Elles sont versées sous conditions et permettent d'aider à réduire les factures énergétiques, à lutter contre l'habitat indigne et à favoriser le maintien à domicile.

Économie



60 000 €

Le Plateau Picard conjointement avec l'État s'est inscrit dans le FISAC (*Fonds d'Intervention pour le Services, l'Artisanat et le Commerce*) pour allouer des subventions aux commerçants et artisans dans des travaux de sécurisation, mise aux normes accessibilité et rénovation des façades.

Tourisme



30 000 €

Pour aider à la création des gîtes sur le Plateau Picard, une nouvelle subvention a été inscrite au budget 2018.

Un exemple de soutien: les Restos du cœur



Rencontre avec Monique Clogenson (responsable du centre de Saint-Just) et Jean-Pierre Roda (Président des Restos du cœur de l'Oise).

Les Restos du cœur ont ouvert leurs portes à Saint-Just-en-Chaussée depuis avril 2018 et accueillent à ce jour 131 bénéficiaires. Le centre compte déjà 23 bénévoles qui distribuent avec beaucoup de dynamisme, de rigueur et de bonne humeur chaque vendredi après-midi des denrées pour réaliser des repas équilibrés.

Ici, chasse au gaspi! Jean-Pierre Roda est fier d'annoncer que les Restos du cœur sont un acteur important dans la lutte anti-gaspillage. Un partenariat avec le centre Leclerc de Saint-Just permet de récupérer des produits à date de péremption courte (mais jamais dépassé) et Monique régite avec une main de maître chaque denrée alimentaire afin qu'aucun produit frais ne reste en fin de semaine!

Les Restos du cœur sont ouverts tous les vendredis après-midi, rue des vignes à Saint-Just-en-Chaussée jusqu'à fin octobre pour la campagne d'été.

Renseignements :
03 44 51 71 26

ad60.stjust-en-chaussee@restosducoeur.org

Assainissement

Quel type d'assainissement dans votre commune ?

L'assainissement collectif

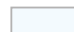
L'assainissement collectif (tout-à-l'égout) est un réseau de collecte public permettant d'acheminer vos eaux usées vers une station d'épuration. La collectivité entretient le réseau en domaine public et les stations d'épurations. En tant que propriétaire, les canalisations en domaine privé sont à votre charge.

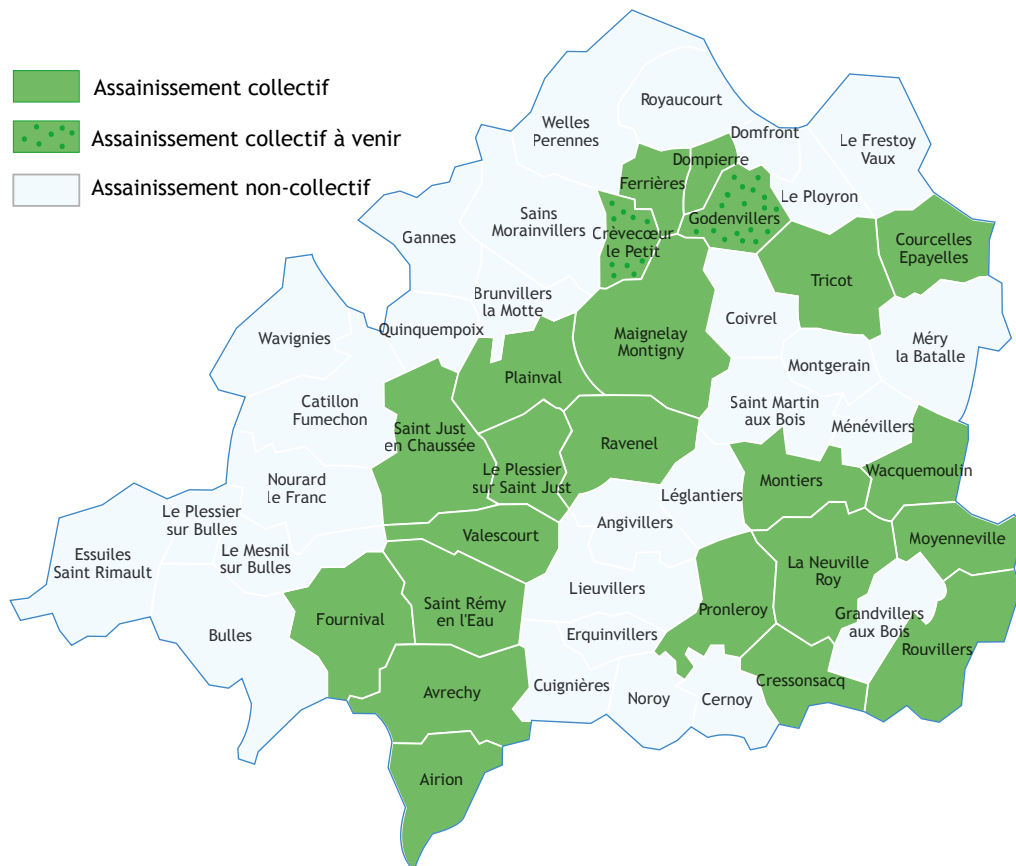
L'assainissement non collectif (ANC)

Si votre commune ne dispose pas d'un système collectif ou que votre habitation ne peut y être raccordée, elle doit disposer d'un système d'assainissement non collectif (ANC) aux normes. Ce dernier, composé d'une fosse toutes eaux et d'un système d'épandage, filtre les eaux avant leur rejet en milieu naturel. L'entretien de l'ensemble du dispositif est à la charge du propriétaire.

 Assainissement collectif

 Assainissement collectif à venir

 Assainissement non-collectif



Si vous vendez votre maison

La réalisation d'un diagnostic de votre ANC est obligatoire. S'il n'est pas conforme :

- **en tant que vendeur :** vous avez la possibilité de

faire les travaux de remise aux normes et d'apporter une plus-value à votre bien. Un délai d'instruction de 3 semaines est requis avant de vous délivrer ce certificat. Dès que vous mettez votre bien en vente, n'hésitez pas à

prendre rendez-vous avec la Communauté de Communes.

- **en tant qu'acquéreur :** vous avez l'obligation de réaliser les travaux de mise en conformité au cours de l'année qui suit l'achat de votre maison.

Travaux d'assainissement en cours

Le réseau d'assainissement collectif de la commune de **Montiers** est ouvert au raccordement des particuliers depuis le 15 juillet dernier.

De même des travaux sont en cours sur la commune de **Ferrières**. Une partie des habitants peut déjà prétendre au raccordement. Les travaux devraient se terminer courant octobre, avec une ouverture des réseaux restants début novembre.



Halte aux lingettes dans les toilettes!

Peu importe le système d'assainissement, certains objets ne se jettent pas dans les toilettes! Lingettes (mêmes spéciales WC), protections hygiéniques, couches à jeter, mégots de cigarette, cotons-tiges... s'accumulent et bouchent les canalisations!

L'augmentation des interventions en domaine public ainsi que le remplacement prématuré de matériels (pompe, dégrilleur...) ont un coût pour la collectivité et pourraient, à terme, se ressentir sur votre facture d'eau.

Dans le cas d'une obstruction en domaine privé, l'intervention d'un professionnel de votre choix serait à votre charge.

Alors pour l'intérêt de tous, ne les jetez plus!



Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Pôle Environnement au 03 69 12 50 70.

Déchets

Gardien de déchetterie : un métier exigeant au service du public

Toute l'année, du lundi au samedi et par tous les temps, Michaël, Benoît, Jacky, Luigi, Grégory, Sullivan et Stéphanie vous accueillent dans les 4 déchetteries du Plateau Picard. Vous avez l'habitude de leur tendre votre badge mais connaissez-vous vraiment leur métier ?

Accueillir

Leur première mission est de vous accueillir et de vous autoriser à accéder au site en scannant votre badge.

L'été, la déchetterie de Saint-Just-en-Chaussée peut accueillir jusqu'à 300 visites certains jours !

Trier et valoriser

La seconde mission des gardiens de déchetteries est de vous orienter vers les bennes adéquates pour garantir la meilleure valorisation possible des déchets apportés.

Autre compétence indispensable : savoir trier les déchets dangereux selon leur nature (solvants, pâtes, acides, bases, produits phytosanitaires etc.). Toute erreur peut conduire à des réactions chimiques dangereuses ou à une pénalisation financière de la collectivité.

Gérer et sécuriser

Ils sont les garants du bon fonctionnement du site et du respect des règles fixées par la collectivité. Cette mission est essentielle pour garantir la qua-

lité du service, votre sécurité et la maîtrise du coût pour le contribuable.

Compacter et évacuer

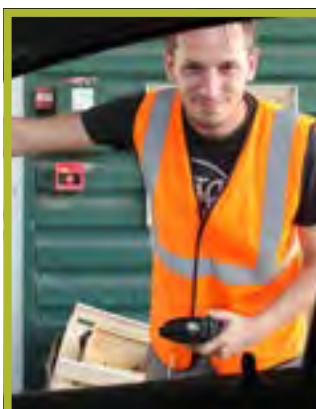
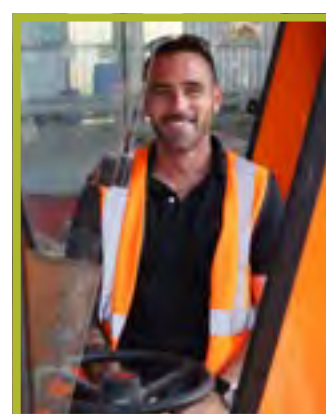
Les gardiens de déchetteries sont chargés de gérer le remplissage et l'évacuation des bennes avant saturation. Cependant, en cas de très forte affluence, il peut arriver que certains usagers doivent être orientés vers un autre site faute de place.

Sur les déchetteries principales (Maignelay-Montigny et Saint-Just-en-Chaussée), les gardiens sont formés à la conduite de compacteurs qui permettent de tasser les déchets et ainsi diminuer le nombre et le coût des enlèvements de bennes.

Entretenir

Enfin, comme une brigade nettoie sa cuisine après le service, les gardiens de déchetteries assurent le nettoyage du site et l'entretien de leur matériel pendant et après les horaires d'ouverture.

Vaste programme !



Quelques règles fondamentales

- Respecter le personnel et ses consignes
- Ne pas laisser les enfants descendre sur le quai : leur présence est interdite
- Ne pas pénétrer sur le site sans y être invité ou déplacer les plots de sécurité pour passer

Professionnels en déchetteries : un accès soumis à conditions

Les déchetteries sont destinées aux particuliers. Elles acceptent également les professionnels pour leur offrir une solution de collecte de proximité. Cependant, ils sont soumis à des conditions spécifiques.



Les professionnels financent le traitement de leurs apports par le paiement d'une redevance en fonction du poids et de la nature des déchets apportés. Pour cela, ils doivent

systématiquement peser leurs apports.

Afin de ne pas saturer les bennes, ils ne sont pas admis le samedi ni sur les petites déchetteries (Bulles

et La Neuville-Roy), sauf pour les cartons. De plus, ils ne sont pas autorisés à apporter certains types de déchets comme les pneus ou les déchets dangereux.

Pour s'assurer du respect de ces règles, la Communauté de Communes met en place de nouvelles mesures :

- 1 Vérification de l'origine des apports des particuliers dont la fréquence et les quantités déposées apparaissent exceptionnelles
- 2 Contrôle de l'identité de l'utilisateur dans certains cas (véhicules de type professionnel, quantités de déchets importantes...)

L'objectif de ces mesures est que chacun finance le service proportionnellement à son utilisation réelle et d'éviter une hausse trop importante du

coût de gestion des déchetteries pour les contribuables. Si nécessaire, la collectivité peut refuser l'accès en déchetteries à un professionnel. Elle peut

même décider de désactiver certains badges en cas de non-respect des règles de fonctionnement et d'accès.

Pass'déchetteries, comment l'obtenir ?

Il est gratuit. Demandez-le sur www.plateaupicard.fr, par courrier via le formulaire disponible en déchetteries, ou au Pôle Environnement (rue Sarraill à Saint-Just-en-Chaussée).

Des justificatifs sont à fournir :

- justificatif de domicile de moins de 6 mois pour les particuliers,
- extrait K-bis et cartes grises pour les professionnels.



En cas de perte, vol ou destruction, vous pouvez effectuer une nouvelle demande de badge. Son remplacement vous sera facturé 5 € (règlement par chèque uniquement).

Atelier " Ne jetez plus, compostez! "

Préparez au mieux la prochaine saison de jardinage, en profitant de l'automne pour apprendre à composter ou vous perfectionner grâce à un atelier gratuit proposé par la Communauté de communes.

Les Éco-jardiniers, habitants du Plateau Picard spécialistes du compostage, seront présents pour répondre à toutes vos questions.

2 dates vous sont proposées :

- Jeudi 4 octobre, 18h30-20h30, La Neuville Roy
- Samedi 27 octobre, 10h-12h, Saint-Just-en-Chaussée

Inscription (obligatoire) et renseignements au 03 69 12 50 65 ou operation.reduction@cc-plateaupicard.fr



Votre jardin au naturel

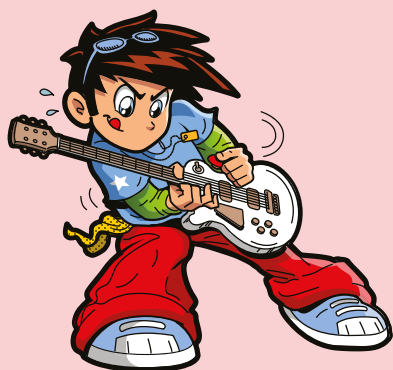
Pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins, le Plateau Picard et le CPIE de Picardie vous proposent plusieurs rendez-vous dans le cadre des Jardins s'emmêlent :

- Comment démarrer un jardin au naturel? (soirée d'échanges) le jeudi 11 octobre, 19h30, Le Plessier-sur-Saint-Just (140 rue Verte)
- Tailler les rosiers ou les petits fruitiers (atelier pratique) le samedi 20 octobre, 10h, Lieuvillers
- Embellir un espace public avec des légumes et des plantes aromatiques (atelier de co-création) le mercredi 24 octobre 15h, Le Plessier-sur-Saint-Just
- Moment d'échanges au jardin: visite, partages (conseils, récoltes) et café, le samedi 3 novembre, 15h, Le Plessier-sur-Saint-Just (140 rue Verte)

Le nombre de places étant limité pour les ateliers, l'inscription y est obligatoire.

Renseignement et inscription : 03 23 80 03 02 ou contact@cpi-picardie.org

Les ateliers musicaux



Très tôt, les enfants sont attirés par les sons et par la musique. À travers elle, ils développent leurs capacités d'écoute, de rigueur et de concentration, tout comme leur imagination, leur expression sensible, leurs capacités cognitives et la maîtrise de leur corps et de leurs gestes. Même s'ils ne deviennent pas tous musiciens, chanter ou jouer d'un instrument, seul ou en groupe, y prendre plaisir contribuent à l'épanouissement individuel et collectif !

Depuis de nombreuses années, les ateliers musicaux proposés par la Communauté de Communes permettent, aux enfants et adolescents du territoire, de découvrir la musique par une pratique ludique à petit prix.

Quatre types d'ateliers musicaux sont organisés dans différentes communes tout au long de l'année :

- le jardin musical pour les enfants dès 3 ans
- les éveils musicaux pour les enfants de 5 à 7 ans
- les ateliers instrumentaux et vocaux pour les jeunes de 7 à 14 ans
- les chorales d'enfants et d'adolescents de 7 à 18 ans

Plus d'informations sur :
www.plateaupicard.fr

Culture

Vibrez au son du Jazz !

Pour nous permettre de vous proposer toujours le meilleur, le festival jazz adopte une nouvelle formule.

Entre Maignelay-Montigny et Wavignies, nous vous proposons cinq soirées pur jazz, pleines de talents et de découvertes, fidèles à nos habitudes.

Les habituels ateliers jazz ouvriront aux musiciens amateurs les portes de l'improvisation jazz.

Les concerts pédagogiques Black jazz proposés aux collégiens du Plateau Picard avant cette semaine de concerts, leur permettront de découvrir

l'histoire de ce courant musical "de la ségrégation à l'émancipation".

Vous trouverez plus de détails sur notre site internet www.plateaupicard.fr ou sur la page Facebook @festivaljazzduplateaupicard. Les concerts sont gratuits mais pensez à réserver !

Programme des concerts

12^e festival Jazz du Plateau Picard

23-27 octobre 2018

Mardi 23 octobre, 20h30

Salle Marcel Ville Maignelay-Montigny

Magnus Öström Quartet
Hommage à Esbjörn Svensson

Mercredi 24 octobre, 20h30

Salle Marcel Ville Maignelay-Montigny

Renaud Garcia Fons Trio

Jeudi 25 octobre, 20h30

Salle Marcel Ville Maignelay-Montigny

Romain Villet Trio "My Heart belongs to Oscar"

Vendredi 26 octobre, 20h30

Agora de la Malle-poste Wavignies

Andy Narell Quartet

Samedi 27 octobre, 20h30

Agora de la Malle-poste Wavignies

Rhoda Scott Lady Quartet

1^{re} partie par les élèves de l'atelier jazz

Gratuit

Réservation sur

www.plateaupicard.fr

ou 03 44 78 70 02

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Revue de Plateau

Les manifestations en Octobre

Jeudi 4

La Neuville-Roy

Atelier "Ne jetez plus, compostez!" Gratuit. Vos déchets de cuisine et de jardin peuvent se transformer en un terreau fertile. Au lieu de les jeter, faites en profiter votre jardin et réduisez d'un tiers le volume de votre poubelle. 18h30. Renseignements au 03 69 12 50 65.

Vendredi 5

Saint-Just-en-Chaussée

Les Rendez-vous du Terroir: plus de 20 producteurs locaux. Escargots, farine, laine d'angora, miel, œufs, terrines, viandes (volailles, bœuf, porc...), légumes, pommes, cidre... Avec la présence du camion resto 100 % local *Le tartatine*. Animations avec l'association *Bulles d'Air* et la Communauté de communes pour sensibiliser au gaspillage alimentaire et de Picardie Nature sur la faune sauvage (Nichoirs à oiseaux...). À partir de 16h30.

Samedi 6

Bulles

Concours de belote organisé par *Ambiance & Joie de Vivre*. Inscription à partir de 13h. Tarif 9 € par joueur. Début du concours 14h. Carte-cadeau de 70, 50, 30, et 20 € respectivement à la 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e équipes. Filets garnis à tous les autres participants. Tombola carte-cadeau de 25, 15 et 10 €. Buvette et restauration. Renseignements au 03 44 78 64 42. Rue du Château.

Ravenel

Fête de la rentrée organisée par l'équipe enseignante. 14h, cour de l'école primaire.

Du samedi 6 au dimanche 7

Catillon-Fumechon

10^e Marché fermier et fête médiévale. De 14h à 18h, le samedi et de 9h à 18h, le dimanche, en présence de nombreux artisans. Campement, jeux et combats médiévaux avec la participation de la *Confrérie du Cerbère*, la *Troupe des Sous-Bois* et les *Cavaliers des Sous-Bois*. Buvette et Restauration sur place. Entrée libre. Place Communale

Dimanche 7

Maignelay-Montigny

28^e exposition bourse toutes collections organisée par le *club des Collectionneurs du Plateau Picard* sur le thème Autour du petit-déjeuner chocolaté avec exposition d'objets Banania. Bourse timbres, cartes postales, figurines, vieux papiers, musées de Champagne, monnaies, fèves, bandes dessinées, jeux, etc. Renseignements au 03 44 51 13 03, 03 44 51 14 08. 9h, salle Marcel Ville.

Ravenel

Exposition Arts décoratifs organisée par Mme et M. Desforges. Créations florales, objets en bois, gravure sur verre, bijoux, objets décoratifs sur ardoise, papillons en matières recyclées. Entrée gratuite. Tombola au profit de l'association *Festiravenel*. 10h, salle polyvalente.

Bulles

Loto organisé par *Ambiance & Joie de Vivre*. Ouverture des portes 11h. Début du loto 14h. 21 tirages, loto chinois, tombola, cocorico. Lots 1 400 € en carte-cadeau (de 20 à 200 €). 2 € le carton, 10 € les 6, 16 € les 12, 4 € le carton spécial et 3,50 € le cocorico. Buvette et restauration. Renseignements au 03 44 78 64 42. Salle des fêtes, rue du château.

Jeudi 11

Le Plessier-sur-St-Just

Soirée d'échanges "Comment démarrer un jardin au naturel?" organisé par "Les Jardins s'emmêlent" de l'*URCPIE de Picardie*. Gratuit. Renseignements au 03 23 80 03 02. 19h30, Espace de Baynast, 140 rue Verte.

Vendredi 12

Lieuville

Théâtre *Je conduis donc je suis* organisé par le Comité des fêtes avec la troupe *L'Art du Hasard*. Pièce sur les comportements de chacun d'entre nous lorsqu'il se retrouve au volant de sa voiture. Un bon moment de rigolade... Entrée gratuite. Participation au chapeau. 20h30, salle polyvalente.

Dimanche 14

Avrechy

Thé dansant organisé par le Comité des fêtes et animé par l'orchestre *Archipel*. 10 €. Possibilité de buvette et pâtisseries. Rens et réservation au 06 30 11 04 98 ou 06 21 41 06 52. 14 h 30, salle des fêtes.

Mardi 16

Ravenel

Assemblée générale organisée par l'*Association Ravenelloise pour la Protection de l'Église*. 20h, salle polyvalente.

Samedi 20

Lieuville

Atelier pratique: apprenez à tailler vos rosiers (et petits fruitiers) organisé par *Les Jardins s'emmêlent*. Gratuit. Inscription obligatoire au 03 23 80 03 02. 10h.

Courcelles-Épayelles

Visite de la maison des chars/bataille du Matz de juin 1918. Cartes, photos aériennes, objets retrouvés sur le champ de bataille... Entrée gratuite. 14h, ancienne école.

Dimanche 21

Wavignies

Thé dansant organisé par la section *ACPG-CATM* en compagnie de Marc Pégard. 10 €. Rés. au 06 45 51 06 44. 14 h 30, agora de la Malle-poste.

Mercredi 24

Le Plessier-sur-St-Just

Atelier de co-création: Végétaliser et embellir un espace public avec des légumes et plantes aromatiques. Gratuit. Inscription obligatoire au 03 23 80 03 02. 15h.

Samedi 27

Saint-Just-en-Chaussée

Atelier Ne jetez plus, compostez! Gratuit pour apprendre à composter au quotidien. 10h

Fournival

Fête de la pomme organisée par l'équipe municipale. Venez déguster du jus de pomme fraîchement tiré. 14h, salle des fêtes.

Maignelay-Montigny

Repas dansant organisé l'association *Culture, jeunesse et sport* avec spectacle transformiste et animation années 80 et 90. 30 € (15 € pour les 6-14 ans). Renseignements et réservation au 06 01 46 47 29. 19h30, salle Marcel Ville.

Dimanche 28

Ravenel

Concert organisé par la Commission des fêtes et cérémonies avec *Les Chants Boul'Tout* sous la direction de Fabrice Lolivier. Chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui. 16h, salle *Le Marronnier*.

Mercredi 31

Ravenel

Festiravenel fête Halloween Défilé encadré dans les rues, avec collecte de bonbons. Les enfants doivent être accompagnés obligatoirement. Rens. au 07 86 56 61 73 ou 06 69 70 72 59. 18h, Place du Grand Bail et rues du village.

Communauté de Communes du Plateau Picard

Espace de Baynast
140, rue verte
60 130 Le Plessier-sur-Saint-Just
accueil@cc-plateaupicard.fr

adresse postale :

BP 10205
60 132 Saint-Just-en-Chaussée CEDEX

o **Accueil**
Tél. : 03 44 78 70 02 / Fax : 03 44 78 72 91

o **Pôle environnement**
Tél. : 03 69 12 50 70
rue Sarraill
60 130 Saint-Just-en-Chaussée
environnement@cc-plateaupicard.fr

o **Service Petite enfance**
Tél. : 03 44 78 09 06 / Fax : 03 44 77 53 39
rue de l'abreuvoir
60 130 Saint-Just-en-Chaussée
petite.enfance@cc-plateaupicard.fr

• **Multi-accueil et halte-garderie**

Saint-Just-en-Chaussée :

Du lundi au vendredi 7h30-19h

Maignelay-Montigny :

Lundi, Mardi, Jeudi et
vendredi de 9h à 17h

Wavignies : Mardi de 9h à 12h

Lieuwillers : Mercredi de 9h à 12h

o **Repas à domicile**

pour les personnes âgées

BP 10205

60 132 Saint-Just-en-Chaussée

Tél. : 03 44 78 50 66 / Fax : 03 44 77 38 99

o **Recyclerie du Plateau Picard**

ZI Sud / Rue Sarraill

60 130 Saint-Just-en-Chaussée

Tél. : 0800 81 82 61

Magasin ouvert le samedi de

9h à 12h & de 14h à 17h

• **Déchetteries du Plateau Picard**

du 1^{er} mars au 31 octobre 2018

Maignelay-Montigny

Tél./fax : 03 44 51 49 90

Lundi, mercredi et jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mardi et samedi de 9h à

12h et de 14h à 18h

Saint-Just-en-Chaussée

Tél./fax : 03 44 19 51 03

Lundi de 8h à 12h

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Mercredi, vendredi et samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

Bulles

Lundi et mercredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

La Neuville-Roy

Lundi et mercredi de 14h à 18h

Vendredi et samedi de 9h

à 12h et de 14h à 18h

Trimestriel édité par la Communauté de communes du Plateau

Picard • Directeur de la publication : Frans Desmedt • Rédacteur

en chef : Geoffrey Fumaroli • Responsable communication :

Stéphane Deprost • Chargée de communication : Laetitia

Vandamme • Ont participé à ce numéro : Sandrine Bornsiak,

Isabelle Flamand, Olivier Juchter, Audrey Delamarre, Marie

Émiélot, Fanny Barré, Sandra Cholet, Élodie

Cléaz, Delphine Legay • Photographies :

photo de couverture avec l'autorisa-

tion du président d'Anjou Chemins

de Saint Martin. CCPP, Freepik,

Shutterstock • Imprimé sur

papier recyclé par Polyservices •

Diffusion : La Poste •

Dépôt légal à paru-

tion • ISSN : 2101-

873 • Tirage : 13

000 exemplaires •

Mobilité

Coup de pouce solidaire !

Dans la lignée de Rezo Pouce, 1^{er} réseau d'autostop au quotidien, pour bouger sur de petites distances, sans engagement pour les conducteurs, le Plateau Picard expérimente son petit frère : le Rézo Pouce seniors, pour les plus de 65 ans qui peuvent avoir des difficultés à se rendre sur un arrêt sur le pouce et patienter debout quelques minutes.



On a besoin de vous

Rezo Pouce seniors, ce sont des conducteurs volontaires et solidaires, validés par la collectivité, qui souhaitent se rendre disponibles quelques heures par semaine pour emmener des seniors sur de courts trajets du quotidien (courses, RDV, loisirs...).

Les passagers

Le passager s'inscrit sur www.rezopouce.fr sous condition d'avoir plus de 65 ans et ne pas ou plus pouvoir conduire. Une fois l'inscription validée, le passager accède à une plateforme (par téléphone ou par internet) pour contacter son référent mobilité et demander une prise en charge pour un trajet. Il ne lui reste qu'à attendre la réponse d'un conducteur solidaire. Contrairement à Rézo Pouce classique, il lui est conseillé d'indemniser le conducteur pour la course (35 centimes du kilomètre conseillés à partir du lieu de prise en charge).

Les conducteurs solidaires

Les conducteurs volontaires sont également validés par la collectivité et devront répondre à une série de critères comme être titulaire du permis de conduire et disposer d'un véhicule, respecter le Code de la route et être disponible quelques jours par semaine. Ils peuvent ensuite recevoir des demandes de trajet par SMS et courriel. Le conducteur inscrit s'engage à simplement répondre, positivement ou non, dans un délai défini, aux sollicitations. Son indemnisation éventuelle se fait ensuite directement et d'un commun accord entre lui et son passager.

Contact: rezopouce@cc-plateaupicard.fr